

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 16 janvier 2012

Président : Jean-Marie SAUNIERE

Secrétaire(s) de séance : Sandrine BOUSQUET

Présents : Jean-Marie SAUNIERE, Daniel MESTRE, Yolande MILHE, Denis ROUCH, Jérôme HERVOUET, Michèle PICARD, Rachel BALMAY

Absents : Heather MANN

Procuration : Heather MANN à Jérôme HERVOUET

En introduction, Monsieur le Maire présente Mme Sandrine BOUSQUET qui remplacera Mme Cécile SINE au poste de secrétaire de mairie.

REGIE DES CARBURANTS

Afin de pouvoir encaisser et transporter les espèces de la régie des carburants, Monsieur le Maire propose à son Conseil Municipal de prendre une délibération visant à modifier l'acte constitutif de la régie qui prévoyait jusque là un encaissement des recettes par chèques ou cartes bancaires.

Vote à l'unanimité

TAXE D'AMENAGEMENT

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la réunion du 21 novembre dernier avec Monsieur Patrick PUJOL de la DDTM a été annulée. Elle avait pour objet la présentation de la réforme des taxes d'urbanisme et l'instauration de la taxe d'aménagement.

Pour extrait :

En Mairie, le Vendredi 10/02/2012



SAUNIERE Jean-Marie

Signature et cachet

Cet extrait doit être affiché à la porte de la Mairie, dans la huitaine qui suit le jour de la délibération.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL (Suite)

République Française

COMMUNES FORESTIERES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que c'est l'ONF qui s'occupe des forêts communales.

SYNDICAT DU BASSIN DE L'ORBIEU (SIAHBO)

A la suite d'un rendez-vous avec M. Bastien SEVENIER du SIAHBO, Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la prise en charge par le syndicat des travaux de nettoyage des ruisseaux de la commune et d'élagage d'arbres situés à proximité. Ces actions s'inscrivent dans la troisième tranche du plan pluriannuel de gestion des cours d'eau.

LA PRADE : devis de mise en place d'une sonde

En complément des travaux décidés afin de filtrer le forage d'eau de la Prade, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal l'implantation d'une sonde permettant de faire des relevés du niveau de l'eau. Le coût HT de l'opération est de 1 136 euros.

Vote à l'unanimité.

PROJET DE CONVENTION ENTER LA SOCIETE CARCASSONNAISE DE PROTECTION ANIMALE ET LA COMMUNE DE MOUTHOMET



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 16 janvier 2012 (suite)

Président :

Secrétaire(s) de séance :

Présents :

Absents :

Afin de répondre aux exigences de l'article 8 de la Loi du 6 janvier 1999 et à l'article L.211-24 du code rural, et ne disposant pas par ailleurs de fourrière communale, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal la signature d'une convention entre la SCPA et la commune. Cette dernière prendra en charge les animaux errants ou en état de divagation. Le coût annuel de cette prestation est de 0.90 euros par an et par habitant.

Vote à l'unanimité.

PROCEDURE DE RAPPEL A L'ORDRE

Monsieur le Maire informe les membre du Conseil Municipal de la possibilité de mettre en place une procédure de rappel à l'ordre qui permet, de façon très souple, de réprimander un administré troublant la tranquillité ou commettant un acte d'incivilité.

Les membres du Conseil Municipal votent à l'unanimité cette mesure et la signature d'une convention entre Monsieur le Procureur de la République de Carcassonne et la commune.

Pour extrait :

En Mairie, le Vendredi 10/02/2012

Cet extrait doit être affiché
à la porte de la Mairie, dans
la huitaine qui suit le jour de
la délibération.



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL (Suite)

République Française

PROJET D'ASSOCIATION (CORBIERES LOISIRS)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal d'un projet de création d'une association, nommée "Corbières Loisirs", porté par M. Régis BRARDA. L'objectif premier de l'association est de faire découvrir les Corbières et plus particulièrement le Massif de Mouthoumet au travers de diverses activités ludiques.

Le Conseil Municipal prend acte de cette information.

EXPOSITION CAUE (les tramways à vapeur dans l'Aude)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la mise à disposition par le CAUE d'une exposition sur les tramways dans l'Aude. Malgré l'intérêt pour le thème, au vu des contraintes techniques et du coût de l'assurance, les membres du Conseil Municipal décident de ne pas donner de suite à la proposition.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Monsieur le Maire propose de prendre rendez-vous avec les membres de la commission afin de procéder à la révision annuelle de la classification des habitations.

LOTISSEMENT COMMUNAL (devis réseaux secs, réseaux humides, section chaussée et trottoirs)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que dans le cadre du marché pour la réalisation des



SAUNIERE Jean-Marie
Signature et cachet

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 16 janvier 2012 (suite)

Président :

Secrétaire(s) de séance :

Présents :

Absents :

réseaux secs, humides et de voirie du lotissement communal, la commission d'ouverture des plis s'est réunie le 6 janvier dernier. Elle a retenu les entreprises COLAS pour les travaux de voirie, la SPIE pour les réseaux secs et la société GUIRAUD pour les réseaux humides.

Le Conseil Municipal prend une délibération pour entériner cette décision.

Vote à l'unanimité.

TARIFS DE LA SOIREE CREPES

Le 10 février prochain, la régie des festivités organisera une soirée crêpes. Monsieur le Maire propose à son Conseil Municipal de prendre une délibération afin de fixer les nouveaux tarifs de cette soirée.

Après débat, les tarifs sont fixés comme suit, soit 8 euros pour les adultes et 6 euros pour les enfants.

MARCHE POUR LA FOURNITURE DE CARBURANTS

Dans le cadre du marché pour la fourniture de carburants à la régie des carburants de Mouthoumet, la société

Pour extrait :

En Mairie, le Vendredi 10/02/2012

Cet extrait doit être affiché
à la porte de la Mairie, dans
la huitaine qui suit le jour de
la délibération.



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL (Suite)

République Française

ALVEA a été retenue. Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de prendre une délibération afin d'entériner cette décision.

Vote à l'unanimité.

BAR LE KEZAKO : demande de travaux

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal d'une demande de travaux déposée en mairie par Mme CHAUVET du bar le KEZAKO; il s'agit de la pose d'une pompe à chaleur réversible. Les membres du Conseil Municipal donne un avis favorable et invite Mme CHAUVET à déposer une demande préalable.

REVISION DES VALEURS LOCATIVES DES LOCAUX PROFESSIONNELS

Dans le cadre de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal d'une demande d'information initiée par la direction générale des finances publiques de Carcassonne. La demande porte sur les parcelles 79 et 93A.

AGENCE REGIONALE DE SANTE DU LANGUEDOC ROUSSILLON

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que dans le cadre du dossier préliminaire pour la régularisation administrative et la protection des captages communaux (sources du Carla, Font de Richard et le



SAUNIERE Jean-Marie
Signature et cachet

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 16 janvier 2012 (suite)

Président :

Secrétaire(s) de séance :

Présents :

Absents :

forage de la Prade), déposé auprès des services de l'ARS, des pièces complémentaires doivent être apportées au dossier. Le bureau d'études ENGEO en charge du dossier, se rapproche de l'ARS et fait le nécessaire.

Fin de séance

Pour extrait :

En Mairie, le Vendredi 10/02/2012

Cet extrait doit être affiché à la porte de la Mairie, dans la huitaine qui suit le jour de la délibération.

MAIRE

(Aude)
SAUNIERE Jean-Marie
Signature et cachet